

AUX
SOURCES
DE LA FOI
PÈLERINAGES

ÉQUATEUR



53^e Congrès Eucharistique International

Du 6 au 16 septembre 2024

(10 JOURS / 11 NUITS)

spiritours
VOYAGES DE
RESSOURCEMENT

Détenteur d'un permis du Québec



53^e Congrès Eucharistique International

Une belle grande rencontre nous attend en 2024 à Quito. Cette métropole sud-américaine remplie d'histoire et de culture accueillera le 53^e Congrès eucharistique international du 08 au 15 septembre. Perchée à plus de 2800 mètres d'altitude, au pied d'un volcan, cette capitale équatorienne saura sans aucun doute vous charmer. Joignez-vous à nous pour cet événement unique qui a lieu à tous les trois ou quatre ans. Un événement riche en spiritualité, en découverte et en connexions.

Lors de ce congrès, plusieurs conférences, groupes de discussion, temps de prière, processions et des événements culturels sont proposés dans différents lieux de la ville.

Moments forts

- Cérémonie d'ouverture et messe d'ouverture
- Soirée d'adoration Eucharistique
- Temps de prière, ateliers et discussions tous les jours

Les plus

- Visite guidée de Quito avec un guide francophone
- Animateur spirituel du Québec
- Service d'inscriptions au congrès sur demande (optionnel \$)





Votre animateur Spirituel



Père Emanuel Zetino

Né à Montréal d'une famille guatémaltèque, il fait toute sa formation à Montréal et est ordonné prêtre diocésain le 17 mai 2019. Son expérience auprès des communautés francophones, anglophones, latino-américaines et italiennes dans le diocèse, font de lui un prêtre très proche de la réalité multiculturelle de l'Église de Montréal. Après trois ans comme vicaire à la Basilique Cathédrale Marie Reine du monde de Montréal, il est depuis septembre 2022, curé de la paroisse Sainte-Marguerite Bourgeoys à l'Île-Des-Sœurs.

Le profil de votre voyage



Pèlerinage chrétien

L'origine de ces forfaits repose sur la tradition chrétienne ; ils sont souvent accompagnés par un prêtre ou un accompagnateur ayant une formation théologique. Le programme prévoit la possibilité d'assister à une messe tous les jours (librement).



Voyage culturel

Ces voyages vous permettront de découvrir particulièrement des sites d'intérêt culturel et historique (musées, sites archéologiques, monuments historiques, patrimoine religieux), de participer à des événements culturels importants ou de rencontrer la population locale afin de mieux connaître sa culture.



Nouveauté

Itinéraire

JOUR 1 | VENDREDI 6 SEPTEMBRE 2024 DÉPART DE MONTRÉAL - QUITO

Départ de Montréal vers Quito sur les ailes d'American Airlines ou similaire. Arrivée et installation à votre hôtel.

JOUR 2 | SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2024 QUITO

Après votre petit-déjeuner à l'hôtel, profitez d'une visite guidée de Quito avec un guide francophone. Cette charmante ville faisant partie du patrimoine mondial de l'UNESCO vous permettra de vous imprégner de l'histoire et la culture locale. Profitez du reste de la journée libre avant de participer à ce congrès extraordinaire qui débute dès demain! Nuitée à l'hôtel Ibis ou similaire

JOURS 3 À 10 | DU DIMANCHE 8 AU DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2024

53^e CONGRÈS EUCHARISTIQUE

Conférences, ateliers, groupes de discussions, temps de prière, processions, événements culturels sont proposés dans différents lieux de la ville. Votre accompagnateur Spiritours est sur place pour vous assister et vous accompagner. Nuitées à l'hôtel Ibis ou similaire.

JOUR 11 | LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024 QUITO - MONTRÉAL

Après votre petit-déjeuner, route vers l'aéroport de Quito, pour votre vol de retour vers Montréal.

****Itinéraire sujet à changement ****



Informations

Prix

Réservez-tôt : 2 860 \$ / pers. (en occupation double)
Rabais Réservez-tôt de 100 \$ si inscription avant le 6 mai 2024.

Prix régulier : 2 960 \$ / pers. \$ (en occupation double)

Supplément chambre individuelle : + 550 \$ / pers.

*Spiritours offre la possibilité de jumelage, mais exceptionnellement, Spiritours ne peut assumer les frais additionnels pour l'occupation simple si nous n'arrivons pas à vous jumeler.

* Tous les prix sont basés sur le taux de change en vigueur au 1er août 2023.

LE FORFAIT COMPREND

- Vol aller-retour Montréal-Quito avec American Airlines ou similaire
- 10 nuits en hébergements en hôtels 3*
- Petits-déjeuners à l'hôtel
- Visite de Quito avec guides francophones et frais d'entrée inclus
- Transferts aéroport aller et retour avec guide francophone et chauffeur
- Services d'un animateur spirituel
- Toutes les taxes.

LE FORFAIT NE COMPREND PAS

- Frais du congrès eucharistique en sus
- Les assurances-voyage
- Les pourboires et dépenses personnelles
- La contribution au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyage de l'OPC, de 3.50\$ pour 1000\$ dépensés

Inscription

Date limite d'inscription:
Le 6 juillet 2024

(60 jours avant le départ ou quand le nombre maximum des passagers est atteint). Possibilité de s'inscrire après cette date, un supplément pourrait s'appliquer.

Pour vous inscrire

Vous pouvez vous inscrire sur notre site Internet (voir haut de la page web du voyage, à droite) ou télécharger et remplir le formulaire PDF et nous l'envoyer avec votre dépôt de 750\$. Il faut s'inscrire le plus tôt possible, car les places sont limitées. Veuillez joindre à votre inscription une photocopie de votre passeport (voyages internationaux seulement).

Assurance-voyage

Pour une assurance voyage, communiquez avec nous afin de connaître votre prime.

Nb de participants

Minimum 20 - Maximum 50

Documentation requise

Tous les voyageurs canadiens qui se rendent en Équateur doivent être en possession d'un [passeport valide au moins six mois après la date prévue de retour](#).

Pour de plus amples informations, veuillez contacter

Audrey Marebe

(514) 374-7965, poste 200

audrey.marebe@spiritours.com

Conditions générales

Dépôt et paiement

Un dépôt de 750 \$ pour les voyages en avion ou 25 % du montant total pour les voyages en autobus est requis au moment de votre réservation, ainsi que la prime d'assurance-annulation, si désirée. Le solde devra être payé au complet au moins 60 jours avant le départ pour les voyages en avion et 45 jours avant le départ pour les voyages en autobus. En cas de retard pour le paiement final, notez que la réservation sera automatiquement annulée, entraînant les frais d'annulation sous-mentionnés.

Note importante : certains voyages et événements spéciaux peuvent être assujettis à des conditions particulières de réservation, d'acompte et de date de paiement final.

Frais d'annulation

Pour les voyages à l'international et/ou en avion

Jusqu'à 60 jours avant le départ : 750\$ de pénalité

À moins de 60 jours avant le départ : aucun remboursement

Pour les voyages à l'intérieur de la province du Québec et/ou par autocar

Jusqu'à 45 jours avant le départ : 25 % du montant total

De 45 à 21 jours avant le départ : 50 % du montant total

À moins de 21 jours avant le départ : aucun remboursement

Frais de changement

100 \$ de pénalité (changement de nom, modification date de retour et tout autre changement important).

À moins de 60 jours, toute modification sera considérée comme une annulation.

Extension (déviation)

Vous devez en faire la demande par écrit, il y aura un frais de changement + différence tarifaire pour le billet de retour au prix du jour. Le retour doit obligatoirement être du même aéroport que le groupe.

Note importante : certains voyages et événements spéciaux peuvent être assujettis à des conditions particulières d'annulation.

Spiritours se réserve le droit d'annuler un voyage si le nombre de participants n'est pas atteint à la date limite, un remboursement complet représentera le règlement définitif envers le passager. Spiritours se réserve aussi le droit de repousser la date limite à 45 jours du départ, de changer les dates du voyage ou la compagnie aérienne au besoin. Si pour des raisons de force majeure le voyage doit être suspendu par Spiritours, ce dernier se réserve le droit de reporter à des dates ultérieures ou d'annuler, mais ne sera pas responsable des sommes non-remboursables déjà versées aux fournisseurs. Spiritours ne saurait être tenu d'intervenir lors de difficultés entre les autorités d'un pays et un membre du groupe qui ne se serait pas conformé aux lois, coutumes, règlements et traditions du pays d'accueil.

Assurances

Les voyageurs sont invités à se procurer une assurance-annulation dans le cas où, pour des raisons majeures (maladie, blessure ou décès survenant à eux-mêmes ou à un membre de leurs proches), ils devaient annuler leur voyage avant le départ ou modifier l'itinéraire en cours de route. De plus, nous recommandons fortement de prendre une assurance médicale. Le coût des assurances n'est en aucun cas remboursable.

Les voyageurs doivent prendre connaissance dans leur contrat d'assurance de la nature de la garantie, des risques assurés, des exclusions, limitations et réductions de garanties, ainsi que des procédures de résiliation que contient le produit d'assurance.

Réclamation

Vous devez aviser le représentant de Spiritours le plus rapidement possible de toute réclamation éventuelle. À l'étranger, vous devez immédiatement communiquer avec votre accompagnateur ou la direction de l'hôtel afin que la situation puisse être corrigée.

Prix indiqués

Sauf en cas d'indication contraire, tous les prix sont en dollars canadiens. Les prix sont sujets à changement jusqu'à 30 jours avant la date du départ en cas de hausse du prix du carburant imposée par le transporteur ou une augmentation du taux de change de plus de 5% depuis la date de publication du prix du voyage. Si la modification du prix de votre voyage est égale ou supérieure à 7% du prix original, vous pouvez demander de vous faire rembourser ou d'échanger votre voyage contre un autre, similaire.

Responsabilité de Spiritours

Spiritours ne peut être tenu responsable des actes, oublis, erreurs ou événements, pertes, dommages ou accidents durant le voyage, ainsi que des retards ou annulation dus à une entreprise de transport. Spiritours ne peut être tenu responsable de quelque dommage subi par le voyageur pour maladie, blessure, perte, incommodité ou anxiété. Spiritours décline également toute responsabilité quant à tout dommage découlant d'un acte gouvernemental, de troubles politiques, grèves, actes fortuits. Spiritours n'effectuera aucun remboursement quelles que soient les circonstances d'un retour prématuré ou d'une partie non complétée, ni pour les services non utilisés par les voyageurs. La responsabilité de Spiritours découlant du défaut de fournir un service ou un avantage décrit dans le présent document est limitée au coût de tel service ou avantage.

Responsabilité du voyageur

Le voyageur est responsable de s'informer sur les exigences d'entrée et de sortie du pays qu'il prévoit visiter. Dans l'éventualité que le voyageur ne possède pas la documentation requise, il pourrait se voir refuser le passage par les autorités.

Le voyageur s'engage à accepter toute directive raisonnable relative au forfait émis alors que le passager est à l'étranger. Dans le cas où un passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, et persistait dans sa conduite malgré un avertissement formel du fournisseur de services ou de son représentant, le passager serait expulsé du groupe et devrait assumer tous les frais occasionnés par sa conduite y compris tous les frais supplémentaires que le passager devrait déboursier pour son hébergement, nourriture et transport.